

**Séance du 19 juillet 2017**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 13 juillet 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Neys à Mme Durruty, Mme Juzan à Mme Duhart, M. Lalanne à M. Esmieu, M. Salanne à Mme Meyzenc, Mme Taieb à Mme Castel, Mme Destin à M. Laiguillon, Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa, M. Etcheto à Mme Capdevielle, M. Artiaga à M. Pallas.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Musée Bonnat-Helleu – Vente exceptionnelle à prix réduits de catalogues d'exposition et autres produits dérivés.

Dans le but de rationaliser la gestion des catalogues d'exposition, des cartes postales et des planches de timbres de son ancienne librairie, le musée Bonnat-Helleu propose d'organiser une vente à destination des particuliers, sous la forme d'une braderie, dont la première édition aura lieu lors des Journées européennes du patrimoine 2017, le 16 septembre prochain. Cette braderie pourra ensuite être reconduite une fois par an, notamment pendant la fermeture du musée au public.

Ces catalogues et autres produits dérivés présentent un état correct mais sont souvent anciens : il peut s'agir de documents au contenu en partie daté et obsolète, n'offrant plus aux lecteurs un état à jour de la recherche ; d'ouvrages défraîchis ; d'ouvrages dépassés

dont le nombre d'exemplaires est devenu trop important par rapport aux besoins ; de documents ne correspondant plus à l'actualité. Tous restent néanmoins dignes d'intérêt.

La mise en vente de ces documents ne constitue pas une concurrence avec le marché du neuf, ni même celui de l'occasion. La vente sera proposée uniquement à destination des particuliers.

En outre, ce type d'action s'intègre parfaitement à une politique de bonne gestion économique des fonds, dans le cadre de la rénovation du musée Bonnat-Helleu, afin de ne pas conserver des stocks importants et difficilement commercialisables à la réouverture.

Cette vente s'organisera selon les modalités suivantes :

- le samedi 16 septembre, de 14h à 17h, à la médiathèque centre-ville,
- il sera proposé à la vente les ouvrages et les produits dérivés dont les listes sont annexées à la présente délibération,
- les tarifs pratiqués iront de 0,30 euro à 15 euros.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver l'organisation d'une vente publique à des particuliers des catalogues d'exposition et autres produits dérivés, dans les conditions indiquées dans le règlement de la vente joint en annexe ;
- fixer les tarifs conformément au tableau ci-annexé.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ  
CONFORME AU REGISTRE  
Par délégation du Maire,  
Marc Wittenberg  
Directeur général adjoint des services